





En réponse aux propos de Monsieur Didier Strebelle, Madame Isabelle Liégeois lui reproche de lancer de fausses informations et rappelle que BE souhaite une relation gagnant-gagnant entre la Commune et Pairi Daiza (voir ANNEXE 5.7).

- 3.4 Le samedi 13 octobre ignorant la position des 3 listes, Monsieur Didier Strebelle jette une seconde bombe en titrant sur son blog « Pairi Daiza a réagi ... » en reproduisant la prise de position de Monsieur Eric Domb et en y ajoutant ses commentaires (voir ANNEXE 0).
- 3.5 Le samedi 13 octobre, Monsieur Didier Strebelle relaie un article de la DH du même jour, veille des élections, reprenant le risque de mise en cause de la gratuité si LM (Liste du Maïeur) perd les élections. Messieurs André Desmarlières et Didier Strebelle sont les seules personnes interrogées dans cet article (voir ANNEXE 5.8).
- 3.6 Le dimanche 14 octobre à 07h55, Monsieur Didier Strebelle a posté sur sa page Facebook « Vivre à Brugelette » (1.338 membres au 23-10-2018) l'article de la DH mentionné au point précédent. À la suite d'une réclamation, cet article a été retiré à 09h18.

## 4. LA CONTESTATION:

4.1. Contestation n°1: La confusion entre les intérêts personnels de Monsieur Didier Strebelle et sa qualité de 1<sup>er</sup> échevin au service de l'ensemble de la population.

Le 1<sup>ier</sup> échevin Didier Strebelle, étant donné son mandat, représente la Commune. Compte tenu de cette autorité, ce qu'il publie a une audience importante auprès des habitants. Son blog a l'allure de la voix de la commune, il dépasse son objet déclaré (voir point 1).

Vu la qualité des informations qu'il reproduit, tout porte à croire qu'il bénéficierait d'un contrat avec la Commune. Elle lui laisse l'exclusivité ou du moins la primeur des informations sensibles qu'elle s'abstient de communiquer ni sur son propre site Internet, ni dans le bulletin communal, ni dans aucun autre document adressé à la population.

Voici quelques exemples d'articles contenant des informations sensibles :

- La publication n°156 « Le coût-vérité des déchets ET les encombrants. » 12 octobre 2018.
- La publication n°153 « La liste des SHIL est terminée. » 5 octobre 2018
- La publication n°148 « BRUGELETTE Commune Zéro phyto. » 24 septembre 2018
- La publication n°144 « Des points d'apports volontaires pour jeter vos déchets de cuisine » 12 septembre 2018.
- La publication n°143 « Des valves pour l'information communale. » 10 septembre 2018. ... etc

Compte tenu des informations très précises qu'il donne (ex. le prix d'achat auprès des fournisseurs, les cartes topographiques, les inventaires très précis, ...), son blog privé apparaît comme la voix officielle de la commune.